



La nouvelle étude *sigma* de Swiss Re révèle comment l'utilisation d'indices dans les titres assurantiers profite aussi bien aux (ré)assureurs qu'aux investisseurs

Contact :

Astrid Frey, Zurich
Téléphone +41 43 285 6269

Milka Kirova, New York
Téléphone +1 212 317 5639

Clarence Wong, Hong Kong
Téléphone +852 2582 5644

Media Relations, Zurich
Téléphone +41 43 285 7171

Compagnie Suisse de Réassurances SA
Mythenquai 50/60
Case postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 43 285 2121
Fax +41 43 285 2999
www.swissre.com

Zurich, le 7 septembre 2009 – Selon la nouvelle étude *sigma* de Swiss Re, « Le rôle des indices dans le transfert des risques d'assurance aux marchés des capitaux », aussi bien les (ré)assureurs que les investisseurs profitent lorsque des indices clairement définis et mis à jour régulièrement sont utilisés dans les titres assurantiers et d'autres instruments de transfert des risques. Ces instruments donnent aux (ré)assureurs un outil supplémentaire de gestion du capital, tandis que les investisseurs ont la possibilité de recourir à une catégorie d'actifs attrayante permettant une diversification.

Les titres assurantiers et les instruments apparentés peuvent être utilisés pour transférer les risques d'assurance aux marchés des capitaux. Ces instruments comprennent les titrisations, les *industry loss warranties* (ILW) et divers contrats dérivés. Ces produits sont essentiellement utilisés pour transférer les risques de pointe en matière de catastrophes naturelles et les risques climatiques. Les obligations catastrophe et dérivés climatiques sont relativement courants et peuvent être négociés en Bourse ou de gré à gré. Les marchés pour d'autres produits – tels que les swaps de mortalité et de longévité – n'en sont encore qu'à un stade précoce de leur développement.

L'utilisation d'indices pourrait contribuer à rendre les marchés plus liquides

La plupart des instruments susmentionnés impliquent l'utilisation d'indices. Dans la (ré)assurance, un contrat classique lié à un indice fait dépendre les paiements d'un indice qui réplique ou évalue l'évolution des sinistres d'assurance (l'intensité d'un tremblement de terre dans une certaine région par exemple). Pour les investisseurs, les indices sont souvent plus transparents et plus faciles à comprendre que les risques d'assurance individuels. En outre, les instruments adossés à un indice peuvent être standardisés plus facilement, ce qui réduit les coûts et pourrait contribuer à rendre les marchés des risques assurantiers plus liquides.

Nouvelle initiative d'indice des sinistres pour stimuler les titres assurantiels en Europe

Un bon indice doit être transparent, précis, fiable et fourni par un organisme indépendant. Aux Etats-Unis, par exemple, les Property Claims Services (PCS) fournissent des informations sur les dommages matériels assurés. La répartition des sinistres par Etat et branche d'assurance permet aux acheteurs de personnaliser un indice et ainsi de minimiser le risque de base, c'est-à-dire le risque que les sinistres effectifs s'écartent des remboursements reçus au titre du contrat. En Europe – jusqu'à une époque récente – une telle information fiable et indépendante sur les dommages assurés faisait défaut. La société PERILS (Pan-European Risk Insurance Linked Services) récemment créée comblera cette lacune en collectant et agrégeant les données relatives aux sinistres du secteur pour l'Europe. Cette initiative est un effort conjoint des principaux acteurs européens des secteurs de l'assurance et de la réassurance. Selon Thomas Hess, l'économiste en chef de Swiss Re, le nouvel indice de sinistralité sectoriel PERILS devrait contribuer à stimuler le développement de nouveaux produits et créer des marchés du risque assurantiel plus liquides en Europe.

Les obligations catastrophe ont bien résisté à la crise financière

Après une croissance rapide entre 2005 et 2007, l'émission d'obligations catastrophe a ralenti en 2008 dans le sillage de la crise des marchés financiers. Néanmoins, on a constaté dernièrement un regain d'intérêt pour ces produits. Au premier semestre 2009, Swiss Re Capital Markets a souscrit quatre obligations catastrophe d'un montant notionnel de 585 millions USD au total.

Martin Bisping, responsable de Non-life Risk Transformation chez Swiss Re poursuit: « Durant les sept premiers mois de l'année, onze obligations catastrophe ont été émises pour un montant notionnel total de 1,8 milliard USD. Les volumes de négoce des obligations catastrophe se sont maintenus pendant un certain temps, alors que la liquidité d'autres segments de marché ne cessait de diminuer. »

Les titres assurantiels et instruments apparentés offrent de solides perspectives de croissance

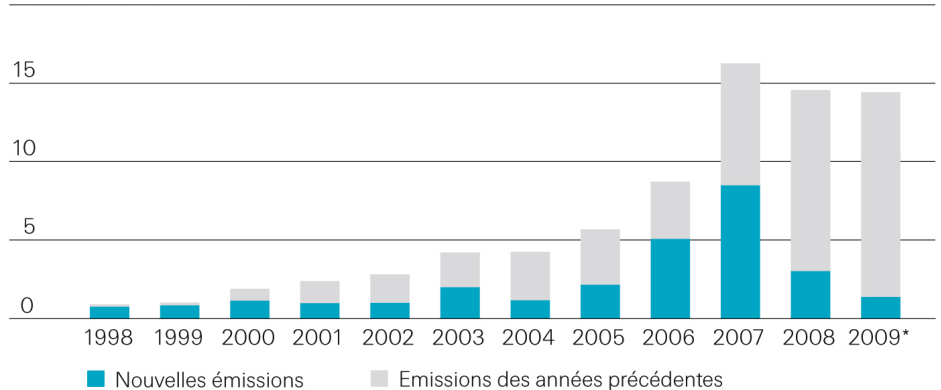
Malgré le potentiel des titres assurantiels, la part de risques d'assurance transférée aux marchés financiers ne représente qu'une petite part de la capacité de (ré)assurance totale. A l'heure actuelle, le volume d'obligations catastrophe en circulation est de 14 milliards USD. Additionné à un volume de marché estimé à environ 10 milliards USD pour les ILW et dérivés catastrophe, nous arrivons à un total de 24 milliards USD, soit 12 % des capacités de réassurance

mondiales en matière de catastrophes. Martin Bisping conclut enfin: « Cette part pourrait bien augmenter à l'avenir, grâce aux récents efforts visant à atteindre une meilleure standardisation des produits et grâce à la création de nouveaux indices, tels que l'indice de sinistralité du marché européen de PERILS.»

Selon l'étude *sigma*, des opportunités inexploitées considérables existent aussi pour le transfert du risque de mortalité et de longévité indexé, celles-ci sont soutenues par des craintes de pandémie croissantes et les besoins d'épargne et de retraite de la population mondiale vieillissante.

Graphique 1 Obligations catastrophe non-vie – nouvelles émissions et montants en circulation

20 en milliards USD



* Janvier–22 Juillet 2009

Source: Swiss Re Capital Markets

Informations aux rédacteurs

Compagnie Suisse de Réassurances SA

Swiss Re est un réassureur mondial de premier plan très diversifié. Le Groupe opère par l'intermédiaire de représentations implantées dans plus de 20 pays. Fondé à Zurich, Suisse, en 1863, Swiss Re propose des services financiers permettant la prise de risque nécessaire au succès entrepreneurial et au progrès en général. Ses produits de réassurance traditionnelle et services connexes pour les affaires dommages, RC et accidents ainsi que vie et santé sont complétés par des solutions financières à caractère assurantiel destinées aux entreprises et des prestations complémentaires permettant une gestion globale des risques. Le Groupe est noté « A+ » par Standard & Poor's, « A1 » par Moody's et « A » par A.M. Best.

Comment commander cette étude *sigma* ?

La version électronique de l'étude *sigma* n° 4/2009, intitulée « Le rôle des indices dans le transfert des risques d'assurance aux marchés des capitaux », est disponible en français, en anglais, en allemand et en espagnol sur le site Internet de Swiss Re : www.swissre.com/sigma. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement.

La version imprimée de l'étude *sigma* n° 4/2009 en français, en anglais, en allemand et en espagnol est disponible dès à présent. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement. Veuillez adresser toute commande, en mentionnant vos coordonnées complètes, à :

E-mail :	sigma@swissre.com	
Zurich :	Téléphone : + 41 43 285 3889	Fax +41 43 282 3889
New York :	Téléphone +1 212 317 5400	Fax +1 212 317 5455
Hong Kong :	Téléphone : +852 25 82 5703	Fax +852 25 11 6603

Comment recevoir une copie du présent communiqué de presse *sigma* ?

La version électronique de ce communiqué de presse *sigma* est disponible en français, en anglais et en allemand sur le site Internet de Swiss Re : www.swissre.com

Le présent communiqué peut également vous être adressé par e-mail. Pour cela, veuillez en faire la demande en écrivant à sigma@swissre.com